



La CGT  
des établissements  
d'Enseignement supérieur  
et de Recherche

Pour un Service public national  
d'Enseignement supérieur et de Recherche,  
laïque, démocratique et émancipateur

# Motion congrès extraordinaire

## Pour la réouverture des établissements d'enseignement supérieur, la défense de nos libertés et de notre protection sociale

24 juin 2021

Alors que depuis plus d'un an les universités sont fermées ou presque, le gouvernement et les présidences sont en train de prendre des dispositions pour faire perdurer les cours en distanciel. Dans les établissements malgré le « déconfinement » les présidences maintiennent les conditions de travail extrêmement dégradées des personnels BIATSS comme enseignants et enseignants chercheurs : isolement et fragmentation des collectifs de travail, travail à distance imposé et sans moyens, perte du sens et de la maîtrise du contenu du travail et de son organisation.

Ces dégradations des conditions de travail et d'études accentuent les inégalités socio-économiques, le décrochage massif des étudiants, ainsi que les risques socio-organisationnels. De fait, cette situation nous empêche d'assurer correctement nos missions de service public.

Il est inadmissible que rien n'ait été préparé pour que les étudiants et les personnels puissent réinvestir leurs établissements à la rentrée. Pire, on nous propose une rentrée « hybride », mêlant « présentiel » et « distanciel ».

Des débats au Sénat font écho à la volonté du gouvernement de profiter de la situation due au covid pour attaquer davantage les métiers d'enseignement et accélérer le développement du « e-learning » :

*« Il n'y aura pas de retour en arrière total » - « [Il faut] aider nos enseignants à passer à un rôle d'accompagnateur plutôt que de transmetteur de savoirs » - « Il faut déporter tout ce qui est théorique en modules e-learning »*

Dans une interview la ministre de l'ESR Frédérique Vidal se félicite de la mise en place de 49 nouveaux campus « connectés » à la rentrée 2021 (89 au total). Dans ces campus c'est « un coach sur place qui veille à ce que le jeune n'abandonne pas » en lieu et place des enseignants et enseignants chercheurs auxquels les étudiants n'ont plus accès que par e-mail.

Au lieu de répondre aux besoins vitaux des étudiants (logement, alimentation...), le gouvernement multiplie les attaques : lois liberticides, répression en particulier des jeunes, interdiction des manifestations... Dans l'ESR, la ministre, reprenant le terme d'extrême droite d'« islamo-gauchisme », a déclenché une véritable chasse aux sorcières, relayée jusqu'au sein de certains établissements, remettant en cause les libertés académiques.

Le congrès de la CGT Ferc Sup apporte son soutien aux collègues ainsi menacés.

D'autre part la crise sociale, la crise sanitaire et l'urgence environnementale, démontrent plus que jamais la nécessité de préserver notre protection sociale. Nous nous opposons aux fermetures de lits et aux suppressions de postes dans les hôpitaux, à la casse de l'assurance chômage et des systèmes de retraites, à la précarisation de l'ESR avec la LPR ...

**L'urgence est à la défense et aux développements de services publics de qualité pour toutes et tous.** Les moyens existent : 51 milliards d'€ de dividendes pour le CAC 40, 343 milliards d'€ de PGE ...

Depuis des années, nous dénonçons l'absence de moyens qui frappe l'enseignement supérieur et la recherche, le manque d'enseignants chercheurs, de BIATSS, de bâtiments... Dans l'ESR nous revendiquons des moyens à la hauteur des besoins pour accueillir, sur place et dans de bonnes conditions, les étudiants et les personnels dès la rentrée.

**Une université sans étudiants c'est une université sans personnels.**

Nous voulons que soient garantis immédiatement :

- La réouverture totale des établissements dans des conditions matérielles et de sécurité sanitaire satisfaisantes pour les étudiant.es et tous les personnels travailleurs intervenant dans les établissements

- Le rétablissement intégral de tous les cours sur place

- Le recrutement à hauteur des besoins de personnels enseignants, enseignants chercheurs et BIATSS

- Les locaux nécessaires à l'accueil de tous les étudiants

- La mise en place d'équipements de protection, d'aération de locaux et de dispositifs de mesure de la qualité de l'air

